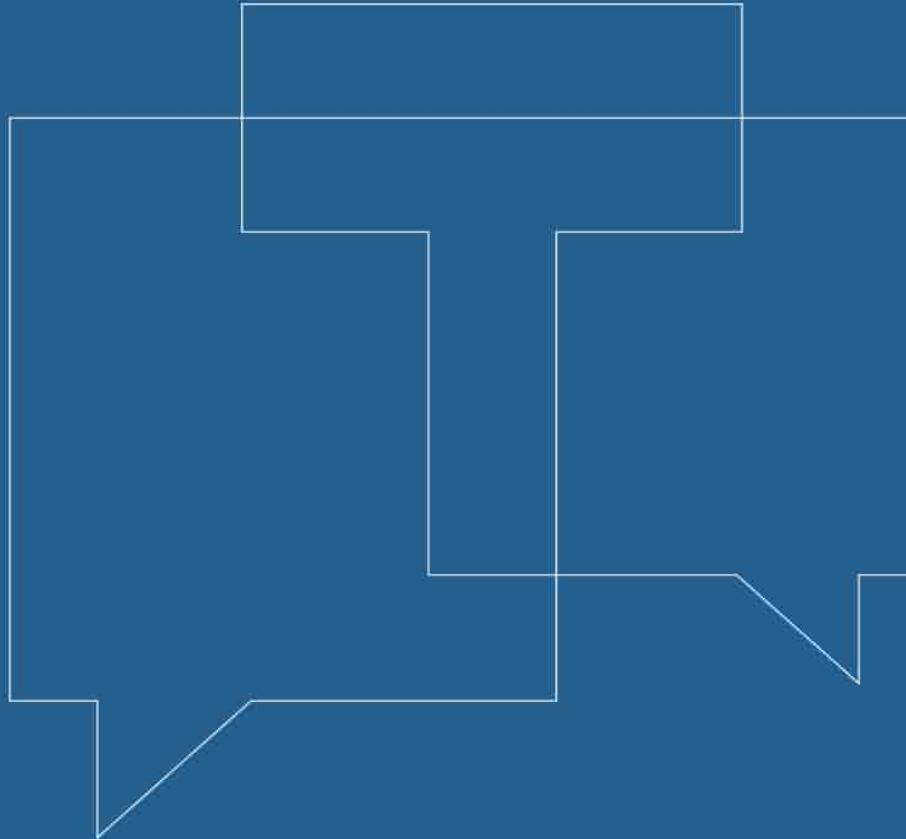


COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE LIAISON FONDERIE HORNE

Expert invité : Dr Christopher J. Martin

Préparé par : Stéphanie Houde

11 septembre 2025



Préparé pour :



TABLE DES MATIÈRES

Note d'introduction.....	iii
Sommaire	iv
Faits saillants	iv
1. Accueil et mot de bienvenue.....	5
2. Adoption de l'ordre du jour.....	5
3. Adoption des comptes-rendus des rencontres du 20 mars 2025 et du 11 juin 2025	5
4. Actions de Suivis de la Fonderie	6
4.1 Zone tampon	6
4.2 Programme volontaire de biosurveillance	6
4.3 Programme volontaire d'excavation des sols de surface	7
4.4 Festivités du 100 ^e de la Ville de Rouyn-Noranda.....	8
5. Expert invité : Dr Christopher J. Martin.....	9
6. Divers.....	12
7. Mot de la fin	12
ANNEXES	13
ANNEXE 1 – Liste des présences	13
ANNEXE 2 – Ordre du jour.....	14
ANNEXE 3 – Présentation Fonderie Horne.....	15
ANNEXE 4 – Suivis.....	25



NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après « Transfert ») a été mandaté par Glencore Fonderie Horne (ci-après « Fonderie ») pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte-rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevés lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte-rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) de la Fonderie ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Le compte-rendu est validé par les membres du Comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte-rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans la section durant laquelle elles ont été adressées.

SOMMAIRE



11 septembre 2025



19 h à 21 h 00



Bureau des relations communautaires
de la Fonderie Horne



9 membres du comité

FAITS SAILLANTS

Sujets abordés

- La zone tampon
- Le programme volontaire de biosurveilliance
- Le programme volontaire d'excavation des sols de surface

Principales préoccupations partagées

- La décision du MELCCFP quant à la nouvelle approche de la Fonderie de diminuer ses émissions et la prolongation de l'échéancier.
- La profondeur de caractérisation versus la profondeur de réhabilitation des sols de surface
- La compréhension et la justification des normes d'arsenic (3 ng/m³ versus 15 ng/m³)

Principaux suivis

Action de suivi résumée

- Inviter le Dr Boileau, de la santé publique, à revenir présenter au Comité.



1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Les membres sont accueillis au bureau communautaire et par visioconférence par Mme Stéphanie Houde, facilitatrice et conseillère principale chez Transfert, M. Simon Landry, conseiller principal – relations avec la communauté et performance sociale à la Fonderie, ainsi que M. Simon Dufour, gestionnaire performance sociale. Mme Marie-Élise Viger, Directrice environnement à la Fonderie, est également sur place. M. Fortin prendra la rencontre à distance pour des raisons personnelles.

Mme Houde explique que le Dr Christopher J. Martin, Professeur et Directeur, Engagement mondial en sciences de la santé de l'université de West Virginia était de passage à Rouyn-Noranda. Pour partager avec les membres son expertise, la Fonderie a jugé bon de l'inviter à la réunion. C'est pourquoi elle a été organisée si rapidement.

Les présences de la rencontre du Comité se trouve en annexe 1.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Houde procède à la lecture de l'ordre du jour et invite les participants à proposer des ajouts, le cas échéant. Bien que personne n'a rien à ajouter pour le moment, le point « divers » restera ouvert. L'ordre du jour est considéré comme adopté. Il se retrouve à l'annexe 2 et la présentation à l'annexe 3.

3. ADOPTION DES COMPTES-RENDUS DES RENCONTRES DU 20 MARS 2025 ET DU 11 JUIN 2025

Mme Houde procède à l'adoption des comptes-rendus des rencontres du 20 mars et du 11 juin. Elle invite les membres à poser des questions ou émettre des commentaires s'il y a lieu.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 1	
Dans le compte-rendu du 11 juin, à l'intervention 8, on demandait ce qui arriverait si le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) refuse la prolongation de l'échéancier ou la nouvelle approche d'encapsulation. Avez-vous une réponse?	Mme Viger explique que les conversations se poursuivent avec le MELCCFP et qu'elle n'a pas de réponse pour le moment.
INTERVENTION 2	
Un membre trouve que le compte-rendu de juin ne reflète pas ce qui s'est passé au niveau de l'adoption du compte-rendu du 20 mars. Nous avons adopté à ce moment-là un compte-rendu qui était en fait celui de la rencontre spéciale de février alors qu'on croyait que c'était celui de mars. Il y a eu confusion. Le compte-rendu de juin	Mme Houde apportera les modifications au compte rendu de juin, afin que la situation réelle soit bien reflétée.



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
représente la situation en date d'aujourd'hui, mais pas ce qui s'est passé lors de la rencontre.	

Le compte-rendu de la rencontre de mars 2025 est adopté et le compte-rendu de la rencontre de juin 2025 est adopté avec le compromis proposé.

4. ACTIONS DE SUIVIS DE LA FONDERIE

M. Landry et M. Dufour présentent l'avancement des actions de suivi. Les actions ont été mises à jour à l'annexe 4 du présent document. M. Landry présente également une mise à jour des points statutaires de la Fonderie.

4.1 ZONE TAMPON

En date du 9 septembre, la Fonderie avait fait l'acquisition de 50 immeubles situés dans la zone tampon. Une offre d'achat a récemment été déposée et deux autres sont à venir.

Il se tiendra une soirée d'information avec les locataires et propriétaires situés dans la zone tampon le 25 septembre. Des représentants de la Fonderie, de la Ville de Rouyn-Noranda et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation seront sur place. Les invitations ont été envoyées de façon personnalisée. La rencontre se tient dans un style porte ouverte où chacun est libre d'y aller au moment opportun.

M. Landry informe que prochainement, un organisme d'aide aux citoyens sera nommé pour accompagner les résidents qui requièrent une assistance particulière. Il s'agit du centre d'action bénévole. Le mandat de l'organisme sera de guider les citoyens vers les bons services, ou ceux qui pourraient être en situation de vulnérabilité.

Finalement, la Fonderie a fait la sélection d'une firme pour la consultation et l'aménagement de la zone tampon. Il reste quelques détails à compléter avant d'en faire l'annonce.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 3	
Pourquoi le centre d'action bénévole sera là pour soutenir les gens lors de la soirée d'information?	Mme Viger répond que le centre sera là pour accompagner les citoyens, aider à l'impression de documents au besoin et orienter les citoyens dans une situation vulnérable.

4.2 PROGRAMME VOLONTAIRE DE BIOSURVEILLANCE

Mme Viger poursuit avec la mise à jour du programme volontaire de biosurveillance.

Jusqu'à maintenant, Intrinsik a effectué deux campagnes de prélèvements d'urine. Un total de 263 personnes a participé à la première campagne qui s'est déroulée en avril et en mai 2025. Il y a eu une légère augmentation de participants, soit 266 personnes, qui a pris part à la deuxième campagne qui a eu lieu en juillet 2025. Des échantillons environnementaux, incluant des prélèvements de sol, de poussière et d'eau de puits, ont également été recueillis sur 109 propriétés lors de cette deuxième campagne.



De plus, une surveillance quotidienne de l'air est effectuée sur sept sites de surveillance à travers Rouyn-Noranda, avant et pendant chacune les campagnes de prélèvements. Intrinsik prépare actuellement les lettres contenant les résultats individuels des prélèvements d'urine de la deuxième campagne de prélèvements.

La troisième campagne de prélèvements aura lieu entre le 8 et le 21 septembre où seulement des prélèvements d'urine seront collectés. Lors de la quatrième campagne de prélèvements en novembre 2025, des échantillons d'urine et d'ongles d'orteil seront recueillis. Les résultats des prélèvements environnementaux de la deuxième campagne de prélèvements seront envoyés en octobre 2025, en même temps que les résultats individuels des prélèvements d'urine de la troisième campagne de prélèvements.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 4	
Quel est le pourcentage de personnes qui ont participé aux deux campagnes de prélèvement?	Mme Viger fait savoir qu'elle n'a pas le chiffre exact, mais que la majorité des personnes de la deuxième campagne avaient participé à la première.
INTERVENTION 5	
Votre site porte à confusion. En le lisant, je croyais que c'était plus de 500 personnes qui avaient participé à chacune des campagnes. Quel était l'objectif de participation pour les deux campagnes?	Mme Viger répond que l'objectif était d'environ 300.

4.3 PROGRAMME VOLONTAIRE D'EXCAVATION DES SOLS DE SURFACE

M. Landry fait une mise à jour sur le programme volontaire d'excavation des sols. Neuf terrains ont été complétés en date du 10 septembre. Il y a présentement trois terrains en attente de travaux ou en cours.

Mme Viger ajoute qu'avec la compléction des trois terrains pour cette année, la Fonderie aura terminé la liste qui avait été donnée à l'origine par le MELCCFP. La Fonderie va attendre la prochaine liste s'il y a lieu, mais le ministère n'est pas certain de reconduire le programme.

En 2024, c'était 27 terrains qui ont été excavés. Il y en a eu moins en 2025 puisque les terrains travaillés étaient de plus grandes surfaces et certains nécessitaient des travaux manuels à la pelle.

Une discussion s'en suit entre les membres sur les épisodes passées des excavations, notamment en 1990, où il y a eu une grande campagne de décontamination puisque rien n'avait été fait depuis la mise en opération de la Fonderie. Les impacts ont continué de se faire sentir par la suite, mais à une vitesse moindre due à l'amélioration des pratiques de la Fonderie.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 6	



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Quand vous mentionnez la liste, vous parlez de celle des 79 propriétés?	Mme Viger explique que de ceux qui étaient sur la liste et qui ont accepté les travaux, le chiffre est passé à 39 pour les deux dernières années. La Fonderie n'a pas eu d'autre liste depuis.
INTERVENTION 7	
Est-ce que le nouveau protocole entre la Fonderie et le ministère sera déposé bientôt?	Mme Viger partage que la Fonderie a déposé son protocole auprès du ministère et a demandé des nouvelles listes. Le MELCCFP a référé à la santé publique et celle-ci a répondu qu'elle n'en avait pas. Par conséquent, le ministère veut discuter avec la Fonderie cet automne à ce sujet.
INTERVENTION 8	
Des citoyens étaient mécontents concernant la différence entre la profondeur de caractérisation versus la profondeur de réhabilitation. Ce n'est pas tellement un enjeu de santé qu'un enjeu où des résidents se retrouvent avec un papier qui confirme que leur sol est contaminé à 1,2 mètre alors que la réhabilitation s'est effectuée seulement à 30 centimètres.	Mme Viger comprend, mais c'est le MELCCFP qui avait demandé une caractérisation à 1,2 mètre. Elle confirme c'était le protocole qui a été accepté par le ministère. L'objectif de l'excavation des sols est en lien avec le risque d'ingestion des sols qui survient dans le 10 premiers centimètres. Il est plus facile de travailler avec 30 cm pour la réhabilitation que 10 cm.

4.4 FESTIVITÉS DU 100^E DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

Les festivités du 100^e anniversaire de la Ville de Rouyn-Noranda ont été annoncées. M. Landry annonce que la Fonderie participera à l'activité « les fantômes de Rouyn-Noranda » en offrant la Maison d'accueil en guise de maison hantée. Celle-ci sera transformée pour célébrer l'Halloween. D'autres activités pourraient s'ajouter aux implications de la Fonderie.

La Fonderie sera également un partenaire majeur dans le cadre d'un legs du 100^e de la Ville de Rouyn-Noranda. Pour le moment, la rédaction de l'entente est en cours, mais n'est pas finalisée. M. Landry souligne qu'ils feront une annonce lorsque tous les détails du partenariat seront complétés.

Finalement, la Fonderie a également collaboré à un documentaire intitulé « Des murs qui murmurent » en collaboration avec TVC9, mettant en vedette les bâtiments patrimoniaux de Rouyn-Noranda. La maison d'accueil sera à l'honneur dans un épisode qui sera présenté au printemps 2026.



5. EXPERT INVITÉ : DR CHRISTOPHER J. MARTIN

La Fonderie souhaitait donner l'opportunité au comité de rencontrer le Dr Christopher J. Martin, qui était de passage dans la région.

Mme Viger rappelle le contexte dans lequel nous sommes, où Aeris ne se fera pas et que le projet d'encapsulation ira de l'avant. La Fonderie affirme vouloir améliorer la prévisibilité et travaille à atteindre le 15 ng/m³, qui, selon elle, est un objectif sécuritaire. Elle rappelle que la Fonderie a aussi mandaté une étude de biosurveillance par Intrinsik.

Le Dr Martin débute en se présentant et en parlant de sa formation. Il est Québécois et habite en Virginie occidentale depuis 26 ans, où il enseigne la médecine à l'Université de West Virginia.

Dr Martin présente une étude suédoise sur les seuils d'exposition à l'arsenic. Il a expliqué que ces seuils sont basés sur des approximations et que, pour le Québec, trois options avaient été envisagées pour établir la norme : 50 ng/m³, 3 ng/m³ et une valeur encore plus basse que 3 ng/m³. Le choix du seuil dépend des hypothèses retenues. Par exemple, au Royaume-Uni, l'arsenic est considéré comme acceptable dans certaines circonstances.

Dr Martin précise qu'il n'existe pas de preuve démontrant que l'arsenic a un impact direct sur l'ADN. Toutefois l'effet direct sur l'ADN constitue la base du modèle utilisé dans l'étude. Il existe donc potentiellement un seuil sécuritaire d'arsenic dans l'air.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 9	
Vous avez mentionné que l'arsenic n'impactait pas l'ADN, mais est-ce que ça pourrait affecter dans une coexposition avec du SO ₂ ?	Le Dr Martin explique que la coexposition arsenic-SO ₂ est peu documentée. Il est possible que la présence d'autres substances modifie les effets de l'arsenic, d'où l'usage de facteurs d'incertitude dans les modèles. Le seuil de 3 ng/m ³ doit être compris à la lumière des nombreuses variabilités et des incertitudes encore présentes.
INTERVENTION 10	
Ces études sont-elles fondées seulement sur des travailleurs? Existe-t-il des études sur la population générale?	Dr. Martin explique que des travaux sur des gens qui ont une exposition occasionnelle ou faible à l'arsenic sont très complexe comme étude car on ne peut pas isoler l'effet de l'arsenic. Il n'y a donc pas d'étude sur la population générale.
INTERVENTION 11	
Il y a beaucoup de raisons qui expliquent le cancer du poumon. Il n'y a pas assez de population et pas assez d'études sur la population générale, l'exposition est minime et la durée moyenne de résidence dans le	Dr Martin sait qu'il s'agit d'une des difficultés de la recherche : comprendre des maladies à latence longue avec des expositions faibles et variables.



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
quartier Notre-Dame était d'environ 5 ans au début des années 2000.	
	INTERVENTION 12
Une membre a l'impression qu'on cherche à faire des citoyens des défenseurs du seuil de 15 ng. Ce débat devrait relever des experts et des autorités publiques ; cela pourrait alimenter la méfiance envers celles-ci.	Mme Viger explique que ce n'est pas le but de la rencontre.
	INTERVENTION 13
Pourquoi ce n'est pas la santé publique qui fournit ces explications ?	M. Dufour explique que le comité avait demandé d'être informé sur différents sujets d'actualité, notamment sur la norme du 3 ng/m ³ . C'est dans cet optique que cette présentation a été proposée.
	INTERVENTION 14
Le climat social est déjà tendu. Multiplier les études de biosurveillance de part et d'autre met le poids sur les individus, alors que la décision finale revient au gouvernement provincial.	
	INTERVENTION 15
Un ancien travailleur de la santé publique indique être d'accord avec les propos du Dr Martin. Il mentionne qu'il trouve la discussion intéressante, car dans ses anciennes fonctions, il a soulevé la question de l'ambiguité de la norme au Dr Boileau, de la santé publique.	
Il ne s'agit pas de convaincre qui ce que soit, mais plutôt de partager l'expertise, car les choses ne sont pas si claires.	
Les membres ne souhaitent pas déclencher une guerre d'experts.	
	INTERVENTION 16
En ce qui me concerne, je ne suis pas en mesure de répondre aux études. Toutefois, je suis convaincu que la santé publique serait en mesure de fournir d'excellentes explications sur les choix qui ont été faits.	
	INTERVENTION 17
Il est proposé que le Dr Boileau refasse l'exercice au Comité.	
	INTERVENTION 18
Lors de la visite du Dr Boileau au comité, ce dernier avait dit qu'il avait fait le tour du monde pour comprendre la situation. Il avait dit qu'à 15 ng/m ³ , c'était sécuritaire pour les bébés et personnes âgées, mais vu que le Québec a une norme de 3 ng/m ³ , il fallait tendre vers cela.	
	INTERVENTION 19
Quel est le meilleur marqueur ?	Dr Martin dit que l'urine est le meilleur marqueur. Elle est utilisée dans les enquêtes de santé canadiennes et américaines. L'urine reflète une exposition récente à l'arsenic et s'élimine rapidement (environ 2 à 4 jours). Localement, la santé publique a opté pour les ongles afin d'obtenir une fenêtre d'exposition plus longue (mois), mais cela soulève des enjeux pratiques (ex. idéalement, prélever l'ongle au complet, éviter de couper les ongles)



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	<p>aux deux semaines). Les ongles se forment à l'intérieur, puis poussent à l'extérieur, ce qui peut introduire de la contamination externe.</p> <p>Si les ongles sont utilisés, il est préférable d'utiliser les ongles d'orteils, qui sont moins contaminés et qui poussent plus lentement que les ongles de doigts.</p>
INTERVENTION 20	
Un membre ayant participé à une étude de biosurveillance de 2019 explique que le débat opposait ongles de mains et ongles de pieds; on observait environ deux fois moins d'arsenic dans les ongles de pieds pour son échantillon. Il n'existe pas de seuil de référence pour l'arsenic dans les ongles (contrairement à l'urine).	
INTERVENTION 21	
<p>On comprend que certaines études divergent des positions gouvernementales, qui visent la prudence et la sécurité. On ne connaît pas exactement les risques, mais on voudrait que le gouvernement abaisse les cibles sans connaître les risques.</p>	<p>Dr Martin est d'accord que ça reste un débat. La question est celle du risque acceptable. La fermeture de la Fonderie comporte aussi des impacts sanitaires et sociaux importants qui peuvent dévaster des communautés.</p> <p>L'étude de biosurveillance de 2005-2006 a rapporté l'absence de corrélation entre l'arsenic dans l'air et l'arsenic dans l'urine.</p>
INTERVENTION 22	
Ce n'est pas au Comité d'être convaincu, mais aux spécialistes.	Dr Martin est d'accord.
INTERVENTION 23	
Une membre revient sur la notion de risque acceptable. Elle compare la situation avec un chien dangereux et explique que si un chien venait à blesser ou tuer une personne, on se questionnerait sur quoi faire avec ce chien et avec tous les autres chiens.	
La tolérance au risque dépend du contexte. Le risque zéro n'existe pas.	
INTERVENTION 24	
Est-ce que dans la zone tampon, la cible de la Fonderie sera de 15 ng/m ³ ?	Mme Viger répond que la Fonderie vise le 15 ng/m ³ et qu'une fois la station légale déplacée, la concentration diminuerait à 10-11 ng/m ³ .
INTERVENTION 25	
Avec le verdissement est-ce que le seuil sera plus bas?	Mme Viger mentionne que le verdissement pourrait influencer les résultats et contribuer à une diminution supplémentaire des concentrations.
INTERVENTION 26	
Je n'ai pas compris la nouvelle demande d'attestation ministérielle. Est-ce que d'autres travaux sont prévus pour diminuer les cibles?	Mme Viger explique que, pour l'instant, la stratégie retenue est l'encapsulation qui amène à 15 ng/m ³ à la station. Le reste du périmètre urbain sera inférieur à ceci, avec une grande majorité sous le 6 ng/m ³ .



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
	INTERVENTION 27
Le Dr Martin précise que la situation de la Fonderie est unique au monde, avec une fonderie en ville.	Le Dr Martin précise être indépendant et non rémunéré par Glencore. Sa présence est liée à son rôle de professeur et médecin.
	INTERVENTION 28
Un membre mentionne que l'acceptabilité d'un risque augmente lorsque la population perçoit des bénéfices. Tant que les avantages de la Fonderie ne seront pas clairement perçus, un risque même minime sera peu accepté.	

Action de suivi

- Inviter le Dr Boileau, de la santé publique, à revenir présenter au Comité.

6. DIVERS

Mme Houde explique qu'une communication sera envoyée aux membres pour établir la date de la dernière rencontre de l'année. Elle invite les membres à communiquer avec elle s'il y a des sujets que certains aimeraient aborder.

7. MOT DE LA FIN

Mme Houde remercie tout le monde pour leur habituelle collaboration et met fin à la rencontre à 21h04.



ANNEXES

ANNEXE 1 – LISTE DES PRÉSENCES

SECTEURS	MEMBRES	PRÉSENT	ABSENT
Citoyens	Guy Trudel	x	
	Daniel Gagné	X	
	Carole Parent	X	
	Pierre Dumulon	X	
	Dave Tremblay	X	
Comité de citoyens	Denise Lavallée, Comité du Vieux Noranda	X	
Municipal	Réal Beauchamp, Conseiller du district Noranda	x	
	Gabriel David-Hurtubise, Conseiller des relations avec le milieu, Ville de Rouyn-Noranda		x
	Sylviane Legault, Coordonnatrice aux relations avec le milieu, Ville de Rouyn-Noranda (remplaçante)	X virtuel	
Commerce	Francis Robichaud, Colormax		x
Milieu préscolaire	Lynda Taddio, CPE L'Anode magique	x	
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENT	ABSENT
Fonderie Horne	Simon Landry, Conseiller senior Relations avec la communauté et performances sociales	x	
	Vanessa Gagné-Samson, Adjointe aux communications et relations avec la communauté	X virtuel	
	Simon Dufour, Gestionnaire de performance sociale	x	
	Marie-Élise Viger, Directrice environnement	x	
	Amélie Rouleau, Directrice affaires publiques, Communications et engagement communautaire	x	
SECTEUR	EXPERT-INVITÉ		
West Virginia University	Dr Christopher J. Martin, Professeur et Directeur, Engagement mondial en sciences de la santé	x	
SECTEURS	OBSERVATEURS, OBSERVATRICES	PRÉSENT	ABSENT
Gouvernement fédéral	Yves Dumulon, Gestionnaire service aux citoyens, bureau du Député d'Abitibi-Témiscamingue Sébastien Lemire	x	
SECTEURS	AUTRES	PRÉSENT	ABSENT
Transfert Environnement et Société	Stéphanie Houde, facilitatrice	x	
Transfert Environnement et Société	Marc-Olivier Fortin, rapporteur	X virtuel	



ANNEXE 2 – ORDRE DU JOUR

Comité de liaison de la Fonderie Horne

Jeudi 11 septembre 2025 de 19 h à 21 h

Bureau des relations communautaires, 46, 7^e Rue, Rouyn-Noranda

ORDRE DU JOUR

Dès 18 h 45	Arrivée et accueil
19 h	Mot de bienvenue
19 h 05	Adoption de l'ordre du jour
	Adoption des comptes-rendus des rencontres du 20 mars 2025 et du 11 juin 2025
19 h 10	Mise à jour des actions de suivi
19 h 30	Expert invité : Dr Christopher J. Martin
20 h 45	Divers :
21 h	Mot de la fin



ANNEXE 3 – PRÉSENTATION FONDERIE HORNE

GLENCORE



Comité de liaison

11 septembre 2025

Ordre du jour

GLENCORE

19h00 Mot de bienvenue

19h05 Adoption de l'ordre du jour

19h10 Suivis Fonderie Horne

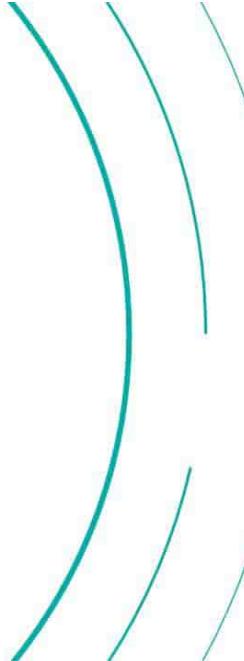
- Zone tampon
- Programme volontaire de biosurveillance

19h30 Présentation de Dr Christopher J. Martin, expert indépendant en santé environnementale.

20h40 varia

21h00 Mot de la fin





Suivis

Comité de liaison

GLENCORE

Zone tampon

- En date du 9 septembre, Glencore Fonderie Horne avait fait l'acquisition de 50 immeubles situés dans la zone tampon, une offre d'achat est déposée, et deux autres sont à venir.
- Le 25 septembre, une soirée d'information est prévue avec les locataires et propriétaires situés dans la zone tampon. Des représentants de la Ville de Rouyn-Noranda, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi que de Glencore Fonderie Horne. L'événement a pour but de permettre aux citoyens de la zone tampon de poser directement leurs questions aux intervenants.
- Prochainement, un organisme d'aide aux citoyens sera nommé pour accompagner les résidents qui requièrent une assistance particulière. Le mandat de l'organisme sera de guider les citoyens vers les bons services, ou ceux qui pourraient être en situation de vulnérabilité.
- La sélection d'une firme pour la consultation et l'aménagement de la zone tampon est presque complétée.

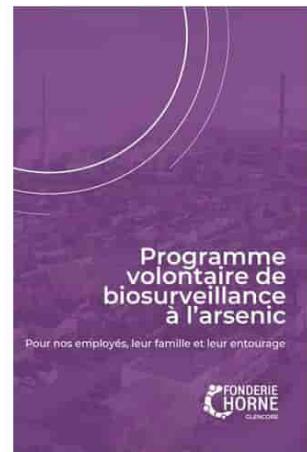
Programme volontaire de biosurveillance

Intrinsik a effectué deux campagnes de prélèvements d'urine. Un total de 263 personnes ont participé à la première campagne (avril/mai 2025) et 266 personnes à la deuxième campagne (juillet 2025).

Des échantillons environnementaux, incluant des prélèvements de sol, de poussière et d'eau de puits, ont également été recueillis sur 109 propriétés lors de la deuxième campagne de prélèvements (juillet 2025).

Une surveillance quotidienne de l'air est effectuée à sept (7) sites de surveillance à travers Rouyn-Noranda, avant et pendant chacune des campagnes de prélèvements.

La firme Intrinsik prépare actuellement les lettres contenant les résultats individuels des prélèvements d'urine de la deuxième campagne de prélèvements (juillet 2025), qui ont été envoyées du 2 au 4 septembre.



29 September 2025

5

Programme volontaire de biosurveillance

(suite)

À venir

La troisième campagne de prélèvements aura lieu entre le 8 et le 21 septembre. Il est encore possible de prendre rendez-vous pour recevoir votre trousse de prélèvement d'urine en appelant le 819-608-0422 ou en envoyant un courriel à PBARN_RNABP@intrinsik.com.

Les résultats des prélèvements environnementaux de la deuxième campagne de prélèvements seront envoyés en octobre 2025, en même temps que les résultats individuels des prélèvements d'urine de la troisième campagne de prélèvements (septembre 2025).

Dans le cadre de la quatrième campagne de prélèvements (novembre 2025), des échantillons d'urine et des échantillons d'ongles d'orteil seront recueillis.

29 September 2025

6

Programme volontaire d'excavation des sols de surface

Bilan estival

- En date du 10 septembre, 9 terrains ont été complétés via le programme volontaire d'excavation des sols de surface.
- 3 terrains sont en attente, ou en cours de travaux. Nous compléterons la saison avec un total de 12 terrains.
- En 2024, 27 terrains ont été excavés. Cette année, des terrains avec de grandes superficies, ou des terrains nécessitant des travaux manuels (à la pelle) ont été faits.

29 September 2025

7

Festivités du 100e de la Ville de Rouyn-Noranda

À la suite de l'annonce de la programmation des festivités du 100e de la Ville de Rouyn-Noranda, la Fonderie Horne participera à l'activité « Les fantômes de Rouyn-Noranda » avec la maison hantée. Pour l'événement, la maison d'accueil sera transformée pour célébrer l'Halloween. D'autres activités pourraient s'ajouter à nos implications futures.

Aussi, la Fonderie Horne sera un partenaire majeur dans le cadre d'un legs du 100e de la Ville de Rouyn-Noranda. Pour le moment, la rédaction de l'entente est en cours, mais n'est pas finalisée. Nous ferons une annonce lorsque tous les détails du partenariat seront complétés.

Nous avons également collaboré à un documentaire intitulé « Des murs qui murmurent» collaboration avec TVC9, mettant en vedette les bâtiments patrimoniaux de Rouyn-Noranda. La maison d'accueil sera à l'honneur dans un épisode qui sera présenté au printemps 2026.

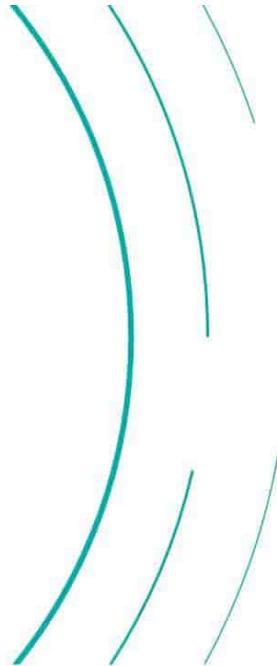


29 September 2025

8

Dr. Christopher J. Martin

Expert indépendant en santé environnementale



Presentation info in Footer

GLENCORE

CHRISTOPHER J. MARTIN

MD, MSc, FRCPC

- Originaire de Montréal, spécialiste en santé au travail et santé environnementale
- Formation : McGill (biologie/génétique), Memorial (médecine), Alberta (maîtrise + résidence en médecine du travail)
- Certifications : Collège royal (Canada) & American Board of Preventive Medicine (États-Unis)
- Professeur à la West Virginia University depuis 25+ ans
 - Directeur du programme de résidence en médecine du travail
 - Représentant institutionnel pour la formation postdoctorale
- Chercheur invité à l'ISGlobal (Barcelone)
- Clinicien actif et expert-conseil au Canada et aux États-Unis
- Auteur de nombreuses publications scientifiques, notamment sur la biosurveillance.



29 September 2025

10

Pour une réglementation prévisible et rigoureuse

Une norme claire, basée sur les meilleures données scientifiques

Les efforts portent fruit

Depuis 2022, **réduction de 46,5 %** de l'arsenic à la station la plus près de la Fonderie (station légale).

En 2024 :

- 90 % de la zone urbaine : < 7 ng/m³
- 99 % : < 15 ng/m³
- Quartier Notre-Dame (station à 800 m de la Fonderie) : **7,8 ng/m³**

Les concentrations diminuent rapidement, plus on s'éloigne de la fonderie.

Nécessité d'un cadre clair et prévisible pour assurer

Les investissements
Les emplois
Les efforts environnementaux

Position de la Fonderie

La norme de 15 ng/m³ est sécuritaire.
Repos sur les données de biosurveillance les plus fiables actuellement disponibles (2005-2006).
Les évaluations de risques théoriques surestiment grandement l'exposition réelle.

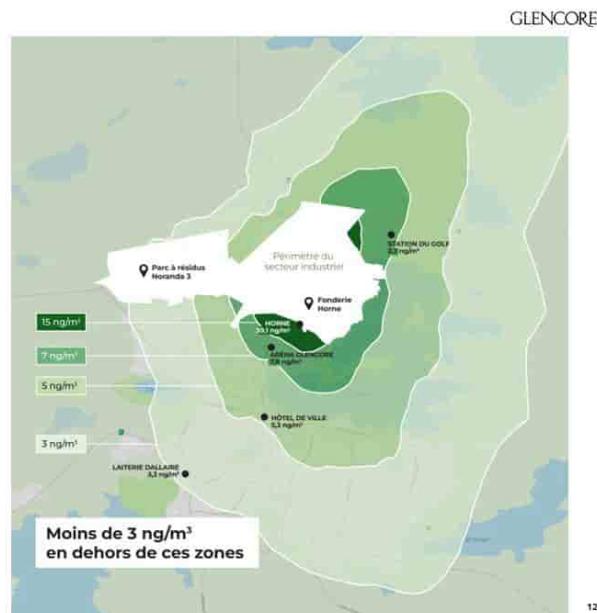
29 Septembre 2025

11

Moyenne annuelle 2024

Représentation de la concentration moyenne 2024 en arsenic dans le périmètre urbain de Rouyn-Noranda

99 % du périmètre urbain de Rouyn-Noranda affiche une concentration moyenne d'arsenic dans l'air ambiant égale ou inférieure à 15 ng/m³



29 Septembre 2025

12



Nous sommes convaincus que la population de Rouyn-Noranda n'est pas surexposée à l'arsenic

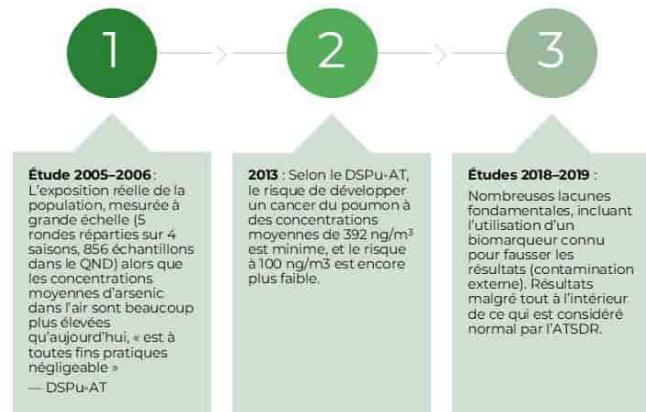
La biosurveillance : l'arsenic urinaire pour un portrait concret de la réalité

- Mesure l'exposition réelle, i.e. la dose qui entre dans le corps (ex. : arsenic dans l'urine).
- Contrairement aux ongles, en particulier les ongles de mains, les résultats d'arsenic urinaire ne sont pas faussés par la contamination externe.

Attention aux évaluations de risques théoriques (INSPQ 2022)

- Modèles conçus pour surestimer les risques de manière importante : → hypothèse d'exposition continue 24h/24, 365 jours/an, pendant 70 ans.
- Impossibles à valider.

Ce que confirment les données de biosurveillance les plus fiables actuellement disponibles



29 September 2025

13

La biosurveillance pour comprendre l'exposition réelle

Un portrait concret de la réalité

Comme le soulignait la DSPu-AT en 2007

« les concentrations [d'arsenic] dans l'air ambiant peuvent surestimer grandement l'exposition de la population en prenant pour acquis que les [résidents] sont exposés 24 heures par jour, 365 jours par an pendant 70 ans. »

Selon la DSPu-AT, un échantillonnage représentatif d'arsenic urinaire constitue un indicateur fiable de l'exposition réelle de la population.

En 2013, le directeur de la Direction régionale de santé publique, avait conclu que

« sans être nul, le risque pour la population du quartier Notre-Dame de développer un cancer du poumon à la suite d'une exposition pendant 70 ans à des concentrations moyennes de 392 ng/m³ est minime et évidemment, un risque à 100 ng/m³ est encore plus faible. »

Contrairement aux analyses de risques théoriques, qui projettent des scénarios hypothétiques impossibles à valider, la biosurveillance, lorsque conforme aux meilleurs standards scientifiques, permet de mesurer l'exposition réelle d'une population.

29 September 2025

14

La population de Rouyn-Noranda n'est pas surexposée à l'arsenic

Les études de 2018-2019 : des lacunes fondamentales et une présentation indument alarmiste des résultats

- Parmi ces lacunes, le choix d'un biomarqueur à haut risque de contamination externe, écartant même les ongles d'orteils au profit des ongles de mains qui sont encore plus à risque et qui ont été qualifié d'« exploratoire » par le comité d'éthique de l'INSPQ.
- Malgré ce risque de contamination externe bien connu, aucun protocole de nettoyage post-coupure n'est documenté.
- Résultats présentés de manière alarmiste, sans faire mention des données de référence existantes rassurantes, incluant les barèmes du laboratoire de l'INSPQ pour l'arsenic unguéal et les valeurs de référence de l'ATSDR pour les ongles.

Ongles de main comme biomarqueur

- Facilement contaminés par des sources externes.
- On mesure donc non seulement la dose interne, mais également la contamination externe.
- Le comité d'éthique de l'INSPQ a d'ailleurs qualifié le choix des ongles d'« exploratoire ».
- La contamination externe adhère en profondeur dans les couches de l'ongle et fausse les résultats de biosurveillance, même après un nettoyage optimal effectué après la coupe.
- Malgré ce risque important, aucun protocole de nettoyage n'a été documenté dans le cadre des études de 2018-2019.

Vu les lacunes fondamentales des études de 2018-2019, les données de biosurveillance provenant de l'étude de 2005-2006 demeurent les plus fiables actuellement disponibles.

La population de Rouyn-Noranda n'est pas surexposée à l'arsenic

Les données les plus fiables actuellement disponibles le démontrent

Étude de 2005-2006

Étude à grande échelle (5 rondes réparties sur 4 saisons, 856 échantillons dans le QND) à une époque où les concentrations d'arsenic dans l'air étaient beaucoup plus élevées qu'aujourd'hui.

Utilisation de l'urine – le biomarqueur de référence le plus reconnu et utilisé (« gold standard »).

Concentration d'arsenic dans l'air mesurée au moment de prendre chacun des échantillons; absence de corrélation entre les concentrations d'arsenic dans l'air et celles dans l'urine.

Même avec des concentrations d'arsenic dans l'air beaucoup plus élevées qu'aujourd'hui (392 ng/m³ dans le secteur le plus exposé), les résidents du QND n'avaient pas plus d'arsenic dans leur corps que le groupe témoin non exposé aux émissions de la fonderie (< 3ng/m³).



Taux d'incidence de cancer de poumon parmi les plus bas

Données les plus récentes (juin 2025)

- La DSPu-AT a également insinué un lien entre les émissions de la fonderie et l'incidence de cancer du poumon.
- Or, des données plus récentes (mise à jour de juin 2025, couvrant les années 2019 à 2023) montrent que Rouyn-Noranda est l'endroit où le taux d'incidence de cancer du poumon est parmi les plus bas en Abitibi-Témiscamingue.
- L'incidence du cancer du poumon y est plus bas que dans les territoires de la MRC d'Abitibi-Ouest et de la MRC de la Vallée-de-l'Or.
- Le taux d'incidence de cancer du poumon à Rouyn-Noranda n'est d'ailleurs pas significativement plus élevé que celui du reste du Québec selon ces plus récentes données.

Rouyn-Noranda est l'endroit où le taux d'incidence de cancer du poumon est parmi les plus bas en Abitibi-Témiscamingue

Source: https://www.ciss-at.gouv.qc.ca/partage/ETAT-SANTE_PHYSIQUE/CANCER/tumeurs_poumon_2019-2023.pdf

29 Septembre 2025

17

Au-delà des hypothèses : la preuve par les faits

La biosurveillance donne un portrait concret de la réalité

Vu les lacunes fondamentales des études de 2018-2019, les données de biosurveillance provenant de l'étude de 2005-2006 demeurent les plus fiables actuellement disponibles.

29 Septembre 2025

L'évaluation théorique de l'INSPQ était conçue pour surestimer le risque de cancer de manière très importante

Les études de 2018-2019 : des lacunes fondamentales et une présentation indument alarmiste des résultats

L'étude de biosurveillance de 2005-2006 a permis de confirmer que la population de QND n'était pas surexposée à l'arsenic

18



Divers

GLENCORE¹⁹



ANNEXE 4 – SUIVIS

Date	Thème	Suivi demandé	Commentaires	Moment réalisé	Responsable	Statut
13 juin-23	Communication	Fournir des données sur le niveau bruit à la suite du retrait futur des ventilateurs.	L'étude est en cours. Les résultats devraient être partagés en 2025.	Fin 2024/2025	Fonderie	En cours
19 mar-24	Propositions de sujets	Planifier une rencontre concernant le processus de consultation et la relocalisation des habitants de la zone tampon, que les représentants de la Ville de Rouyn-Noranda pourraient coordonner.		25-sept-25	MAMH	En cours
19 mar-24	Propositions de sujets	Ajouter comme sujet à discuter le rapport du Comité de vigie sur les résultats de la Fonderie un (1) an après le dévoilement de la plus récente autorisation ministérielle 2023-2028.		mars-25	TES	À venir
09 oct-24	Propositions de sujets	Aborder l'implication de la Fonderie Horne dans les festivités du 100e de la Ville et de la Fonderie lors d'une prochaine rencontre.			Fonderie	Complété
11 dec-24	Environnement	Comparer la moyenne trimestrielle des émissions atmosphériques avec le trimestre précédent et l'année précédente.			Fonderie	À venir
11 dec-24	Communication	Partager au Comité sur le nombre de wagons par jour qui entre sur le site de la Fonderie Horne	Envoyé par courriel aux membres	Juin 2024	Fonderie	Complété
26 fev -25	Communication	Demander la possibilité de publier le coût du programme volontaire de biosurveilance à l'arsenic une fois complété.			Fonderie	À venir
20 mars-25	Propositions de sujets	Ajouter comme sujet à discuter l'impact des relations commerciales avec les États-Unis sur le marché du cuivre.			TES	À venir
20 mars-25	Propositions de sujets	Ajouter comme sujet à discuter le projet Enim de Thetford Mines.			TES	À venir
20 mars-25	Environnement	Détailler le nombre de signalements sur plusieurs années pour voir l'impact des mesures mises en place par la Fonderie.			Fonderie	À venir
20 mars-25	Communication	Planifier une rencontre avec les membres du Comité qui le souhaitent concernant les demandes du groupe de propriétaires touchés par le rachat des propriétés.	Rencontre avec les locataires, le MAMH et la Fonderie prévue en septembre.		Fonderie	En cours
11 juin-25	Communication	Envoyer le compte-rendu du 20 mars 2025 aux membres.			Fonderie	Complété
11 juin-25	Santé	Actualiser et mettre en place plus rapidement le projet de zone tampon.	La sélection d'une firme pour la consultation et l'aménagement de la zone tampon est presque complétée.		Fonderie	En cours
11 juin-25	Communication	Vulgariser davantage le projet d'encapsulation au bénéfice de la population.			Fonderie	À venir
11 juin-25	Environnement	Fournir au comité la quantité de déchets qui sera produit par la démolition des bâtiments inactifs.			Fonderie	À venir



Date	Thème	Suivi demandé	Commentaires	Moment réalisé	Responsable	Statut
11 juin-25	Environnement	Contacter M. Conteneur pour évaluer si un partenariat est possible pour la récupération des matériaux issus de la démolition des bâtiments inactifs.			Fonderie	À venir
11 juin-25	Communication	Évaluer ses façons de faire en matière de communications avec la population et qu'elle mette en place des actions pour être plus proactive.			Fonderie	À venir
11 juin-25	Propositions de sujets	Confirmer si une visite de site est possible lors du Comité de liaison de l'automne.			Fonderie	À venir
11 septembre-25	Santé	Inviter le Dr Boileau, de la santé publique, à revenir présenter au Comité.	En lien avec la norme québécoise d'arsenic et la santé de la population.		Fonderie	À venir

